

## FEUILLE DE ROUTE 2025 AMS/SYTRAMS

Adoptée à l'issue de l'atelier national – Avril 2025

### Objectif général

Lancer une phase pilote du Guichet Unique sur une durée de 12 mois (2025/2026) - centrée sur le secteur du spectacle vivant – musique, en vue de faciliter l'accès à la protection sociale, encourager la pratique des contrats écrits (DUS), et intégrer les principes d'inclusion et d'écologie.

### Axes stratégiques, actions prioritaires et budget estimatif

#### Axe 1 – Contrats de travail et accords collectifs

- Campagne nationale de sensibilisation et de formation sur les contrats et accords collectifs
  - \*Budget estimatif : 100,000,000 FCFA\*
- Production d'un guide multilingue simplifié sur l'emploi des artistes et des professionnels de la culture et leurs contrats de travail
  - \*Budget estimatif : 50,000,000 FCFA\*
- Mise en place d'une plateforme numérique pour le contrat DUS simplifié
  - \*Budget estimatif : 25,000,000 FCFA\*

#### Axe 2 – Protection sociale & Guichet Unique

- Lancement de la plateforme GU + module papier
  - \*Budget estimatif : 25,000,000 FCFA\*
- Organisation d'ateliers de formation GU en région
  - \*Budget estimatif : 100,000,000 FCFA
- Signature de conventions avec IPRES, CSS, MNSAC et DGID
  - \*Budget estimatif : 4,000,000 FCFA\*
- Désignation officielle de l'opérateur du GU par les ministères
  - \*Budget estimatif : 1,000,000 FCFA\*

#### Axe 3 – Inclusion, genre et écologie

Relance de l'étude empirique genre/inclusion dans la musique

- \*Budget estimatif : 10,000,000 FCFA\*
- Intégration de quotas dans les instances de gouvernance, sensibilisation et accompagnement
  - \*Budget estimatif : 10,000,000 FCFA\*
- Création de la Charte verte du spectacle vivant
  - \*Budget estimatif : 1,500,000 FCFA\*

- Mise en réseau avec les organisations écologiques partenaires
  - \*Budget estimatif : 2,500,000 FCFA\*

## Budget global estimatif pour la phase pilote (12 mois)

*Total : 330,000,000 FCFA*

---

### Calendrier indicatif (par trimestre)

- T1 : Lancement des campagnes de sensibilisation, développement des outils (plateforme, DUS, guides)
  - T2 : Formations, signature des conventions, début des tests terrain
  - T3 : Mise en œuvre opérationnelle du GU, monitoring et collecte des données
  - T4 : Évaluation, ajustements, rédaction du rapport final
- Mobilisation pour 2026/2027 : élargissement du GU à l'ensemble des artistes et professionnel.les de la culture salarié.es

### Acteurs clés impliqués

AMS, SYTRAMS, Ministères de la Culture, du Travail et des Finances, IPRES, CSS, MNSAC, DGID, Employeurs, ONG environnementales, partenaires techniques et financiers (BIT, UNESCO, SODAV, FIM, SNAM-CGT, CSA, AFD, Wallonie-Bruxelles, ARTP), plateformes et organisations culturelles.

*Fin du document*